

METTRE EN PLACE
DES ACTIONS
POUR FAVORISER

L'ÉGALITÉ
FILLES=GARÇONS
ET LUTTER CONTRE
LE SEXISME ET LES
LGBTQIAPHOBIES

MÉMENTO À L'USAGE
DES CHEFFES ET CHEFS
D'ÉTABLISSEMENT

LES INÉGALITÉS ET VIOLENCES DE GENRE

OÙ EN EST-ON ?

En équivalent temps plein,
LES FEMMES GAGNENT

16,5%

DE SALAIRE EN MOINS
QUE LES HOMMES
dans le
secteur privé

12,3%

DE SALAIRE EN MOINS
QUE LES HOMMES
dans le
secteur public

Les **FEMMES** représentent

97%

DES ASSISTANTS PARENTAUX

et

89%

DES SECRÉTAIRES

Les **HOMMES** représentent

97%

DES OUVRIERS QUALIFIÉS DU BTP

et

90%

DES OUVRIERS NON QUALIFIÉS
EN MÉCANIQUE

Les pensions de retraite
des FEMMES sont

24%

INFÉRIEURES
À CELLES DES HOMMES

En 2021, seulement

20%

DES MAIRES
SONT DES FEMMES

En 2010, au sein des couples
biactifs hétérosexuels,
les FEMMES réalisent

3/4

DES TÂCHES MÉNAGÈRES

En 2021,

122

FEMMES ONT ÉTÉ TUÉES
par leur conjoint ou leur ex-conjoint,
soit une tous les trois jours

En 2018,

53%

DES PERSONNES LGBTQIA+

avaient déjà été confrontées à au moins une forme d'acte LGBTQIaphobe
au cours de leur vie

En 2021,

3 790

ACTES ANTI-LGBTQIA+
ont été enregistrés par les services
de police et de gendarmerie

soit une hausse de

28%

PAR RAPPORT À 2020
Les faits rapportés ne couvrent
qu'une faible part des violences
réellement commises

Les chiffres clés de l'égalité femmes-hommes,

Secrétariat d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2021.

www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publication-de-ledition-2021-des-chiffres-cles-vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes

Les inégalités femmes-hommes, chiffres clés, Centre Hubertine Auclert, 2020.

www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/chiffres-cles-inegalites-fh-2020.pdf

ET À L'ÉCOLE ?

L'égalité entre les filles et les garçons constitue **une obligation légale et une mission fondamentale** de l'Éducation nationale. Cependant, si les établissements scolaires sont devenus mixtes dans les années 1970, trop de disparités subsistent dans les parcours scolaires des filles et des garçons. La lutte contre les violences subies par les filles ainsi que les jeunes lesbiennes, bi-es, gays, trans, en questionnement sur leur identité de genre ou les personnes perçues comme telles, est également reconnue comme une obligation pour **permettre aux élèves de bénéficier d'un climat scolaire serein et d'accéder aux meilleures conditions d'apprentissage possibles.**

LES PARCOURS SCOLAIRES DES FILLES ET DES GARÇONS

Les FILLES sortent plus diplômées du système éducatif, mais cela ne se traduit pas sur le plan professionnel. Elles se distinguent par une meilleure maîtrise de la langue, de moindres difficultés en lecture et des scores plus élevés en compréhension de l'écrit. Elles ont des résultats équivalents à ceux des garçons en sciences, mais semblent avoir moins confiance dans leurs capacités scientifiques. **Les GARÇONS** restent majoritairement cantonnés dans certaines filières, scientifiques et technologiques.

▬ *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur*, 2022.

www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2022-340445

LES VIOLENCES ET COMPORTEMENTS SEXISTES ET LGBTQIAPHOBES

La violence en milieu scolaire est un phénomène lié au genre, qui se déroule majoritairement entre **GARÇONS** : 81 % des faits graves sont d'origine masculine. **Les FILLES sont plus souvent concernées par des violences à caractère sexiste et sexuel** : 11,1 % des collégiennes et 18,4 % des lycéennes sont victimes d'insultes sexistes contre 5,9 % des collégiens et 2,2 % des lycéens. Les lycéennes sont trois fois plus victimes de violences graves à caractère sexuel que les lycéens. **Les élèves LGBTQIA+ sont également surreprésenté-es parmi les victimes de violences sexistes et sexuelles** : 26 % des personnes LGBTQIA+ déclarent avoir fait l'objet d'injures ou de menaces verbales à l'école, et 13 % d'une ou plusieurs agressions physiques. Ces violences s'inscrivent également dans la sphère numérique puisque trois filles et deux garçons par classe sont victimes de cybersexisme.

▬ *Comportements sexistes et violences sexuelles. Prévenir, repérer et agir*, Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations et ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2019.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Protection_de_l_enfance/12/4/Guide_comportements-sexistes-violences-sexuelles_2019_1285124.pdf

▬ *Prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les collèges et les lycées*, Vademecum, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2019.

eduscol.education.fr/document/22318/download

▬ *Cybersexisme chez les adolescent-e-s. Étude sociologique dans les établissements secondaires franciliens*, Centre Hubertine Auclert, 2016.

www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/synthese-etude-cybersexisme-cha-web_0.pdf

DE QUOI PARLE-T-ON ?

QUELQUES DÉFINITIONS

LE GENRE

Le genre est un outil d'analyse qui permet de rendre compte de la séparation du masculin et du féminin définie par la société. Les caractéristiques, valeurs et normes attachées au féminin et au masculin se transforment et évoluent en permanence selon les époques et les contextes, et sont marquées par une hiérarchisation et des inégalités au détriment des femmes. Adopter **une analyse genrée** implique d'étudier les incidences, tant sur les hommes que les femmes, de tout programme, mesure, politique ou phénomène qui est en apparence neutre.

L'IDENTITÉ DE GENRE

L'identité de genre fait référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue et ressentie par chaque personne, qu'elle corresponde ou non au genre assigné à la naissance. Une personne trans est une personne qui vit ou qui souhaite vivre dans un genre différent de celui qui lui a été assigné à la naissance. Une personne cis (ou cisgenre) est une personne non-trans, une personne qui vit dans le genre qui lui a été assigné à la naissance. Les hommes non-trans sont donc des « hommes cis » et les femmes non-trans, des « femmes cis ».

L'ORIENTATION SEXUELLE

L'orientation sexuelle désigne l'attraction affective et/ou sexuelle qui peut se porter sur les personnes du genre opposé (personnes hétérosexuelles), du même genre (personnes lesbiennes ou gays), de plusieurs genres (personnes bies ou pans), ou n'être pas ou peu ressentie (personnes asexuelles ou aromantiques).

LGBTQIA+

L'acronyme **LGBTQIA+** désigne les personnes lesbiennes, gays, bies, trans, intersexes, queer/ en questionnement et asexuelles. Le + regroupe d'autres cas qui sortent des conventions de genre établies par la société.

LES STÉRÉOTYPES

Les stéréotypes sont des représentations simplifiées, des idées préconçues, des croyances largement partagées que l'on associe à un groupe de personnes. Un stéréotype sexiste correspond à l'attribution de caractéristiques à une personne en fonction de son genre. Il contribue le plus souvent à enfermer l'autre dans des schémas limités, voire dégradants.

LE SEXISME

Le sexisme est un système de domination et d'oppression qui tend à légitimer et à perpétuer la domination des hommes sur les femmes et les personnes LGBTQIA+. La notion de sexisme recouvre toutes les expressions et les comportements qui méprisent, dévalorisent et discriminent les femmes et les personnes LGBTQIA+. On parle **d'homophobie**, de **lesbophobie**, de **biphobie** ou de **transphobie** pour désigner plus spécifiquement la stigmatisation et les violences vécues par les personnes LGBTQIA+.

LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel recouvrent toutes les situations où une personne cherche à imposer à autrui un comportement sexuel réduisant l'autre à l'état d'objet. Ces violences peuvent prendre diverses formes : les propos sexistes, les invitations insistantes, le harcèlement, l'exhibitionnisme, les menaces, le chantage affectif ou l'utilisation de la force pour parvenir à ses fins (du baiser forcé aux attouchements, qui sont des agressions sexuelles, jusqu'au viol).

UN CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

<https://eduscol.education.fr/cid46851/textes-de-reference.html>

CODE DE L'ÉDUCATION

ARTICLE L. 121-1 relatif à la mixité, et à la mission d'information des écoles, collèges et lycées sur les violences et à l'éducation à la sexualité :

« Les écoles, les collèges, les lycées [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité. »

CODE DE L'ÉDUCATION

ARTICLE L. 312-17-1 :

« Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences. »

CODE DE L'ÉDUCATION

ARTICLE L. 312-16 :

« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain et sensibilisent aux violences sexistes ou sexuelles ainsi qu'aux mutilations sexuelles féminines. »

NOTE DU 24 OCTOBRE 2000

à l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité. BOEN HS n°10 du 2 novembre 2000
www.education.gouv.fr/bo/2000/hs10/som.htm

Texte contenant des pistes de travail autour de situations de la vie scolaire puisées dans la réalité quotidienne des écoles, des collèges et des lycées, dans lesquelles peuvent se manifester des comportements stéréotypés et discriminatoires à l'encontre des filles et des garçons.

CIRCULAIRE

N° 2011-112 du 1^{er} août 2011 sur le règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement.

Elle précise que le « refus de tout propos ou comportement à caractère raciste, antisémite, xénophobe, sexiste et homophobe » doit être inscrit dans le règlement intérieur de chaque établissement.

CIRCULAIRE

N° 2018-111 du 12 septembre 2018 :

« Au sein des établissements d'enseignement, tout adulte de la communauté éducative contribue à réguler les relations interindividuelles et à développer chez les élèves des savoir-être et des comportements respectueux et responsables. Ces pratiques éducatives impliquent une nécessaire cohérence entre tous les adultes participant de fait au respect des lois et des règles de vie en commun, qu'elles concernent la mixité, l'égalité ou la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le sexisme, l'homophobie et la transphobie, contraires aux droits de l'Homme. »

COURRIER

du directeur général de l'enseignement scolaire en date du 3 octobre 2018.

Il demande aux établissements de nommer un référent ou une référente égalité. Son rôle est de « diffuser au quotidien une culture de l'égalité entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons, en s'appuyant sur toutes les situations éducatives et pédagogiques. »

CIRCULAIRE

MENB2114203C du 5 mai 2021 sur les règles de féminisation dans les actes administratifs du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et les pratiques d'enseignement.

Elle indique que les personnels doivent systématiquement féminiser les noms de métiers et fonction, privilégier l'utilisation de la double flexion (« le candidat ou la candidate ») et porter une attention à la sous-représentation des femmes dans les exemples et énoncés en classe.

CIRCULAIRE

MENE2128373C du 29 septembre 2021 pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire.

Elle affirme que la prise en compte de la transidentité des élèves est du ressort des personnels du premier comme du second degré, afin de « *comprendre les besoins exprimés par les jeunes concernés, de les protéger à travers la mise en place de mesures d'accompagnement individuelles, nécessairement élaborées en lien avec les familles, mais aussi de déployer des mesures générales et préventives garantissant à chaque élève les meilleures chances d'épanouissement personnel, de persévérance et de réussite scolaires, ce qui est la finalité première de notre institution.* » Elle met l'accent sur l'obligation des établissements à respecter le prénom d'usage des élèves avec l'accord de leurs responsables légaux ou si une modification à l'état civil a été effectuée, ainsi que l'aménagement des espaces non-mixtes selon les besoins de l'élève. En cas d'opposition de la part des parents, elle donne un rôle de médiation aux équipes éducatives. L'obligation à la confidentialité et au consentement de l'élève à toute diffusion d'informations sur son identité de genre est rappelée, tout comme l'importance de mettre en place des mesures de prévention de la transphobie et pour l'accueil de jeunes trans de manière générale et préventive. Cette circulaire interdit également les consignes vestimentaires différenciées pour les filles et les garçons, y compris dans les filières professionnelles et en période de stage.

CIRCULAIRE

MENE2207942C du 10 mars 2022 sur la labellisation égalité filles-garçons des établissements du second degré.

Elle crée un label qui valorise trois niveaux d'engagement pour l'égalité filles-garçons par les établissements scolaires, avec une liste d'actions proposées autour de trois objectifs : « *la création d'une culture du respect ; la lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles ; la lutte contre les stéréotypes de genre et l'accès pour toutes et tous à une orientation moins genrée.* »

CIRCULAIRE

MENE2228054C du 30 septembre 2022 sur l'éducation à la sexualité.

Elle insiste sur la nécessité de la mise en œuvre des textes législatifs prévoyant l'organisation d'au moins trois séances annuelles d'éducation à la sexualité pour chaque élève, notamment pour lutter contre les représentations sexistes auxquelles sont confrontés les élèves.

LE PROGRAMME PHARE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

le concours et la journée NON AU HARCÈLEMENT comprennent la lutte contre les violences et les cyberviolences sexistes et sexuelles.

UNE CONVENTION INTERMINISTÉRIELLE pour l'égalité entre les filles et les garçons (2019-2024) comprend six axes :

- ▬ Piloter la politique de l'égalité au plus près des élèves, des étudiantes et des étudiants ;
- ▬ Former l'ensemble des personnels à l'égalité ;
- ▬ Transmettre aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel ;
- ▬ Lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- ▬ S'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation ;
- ▬ Mettre en œuvre la convention, gouvernance, suivi et évaluation.

LE PLAN NATIONAL

d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023 de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Il comprend, parmi ses 42 mesures, plusieurs actions en lien avec l'éducation, et réaffirme que « *l'école doit être aujourd'hui le premier lieu de sensibilisation et de prévention des LGBTphobies.* » et que « *l'objectif est de lutter contre les LGBTphobies, mais également de promouvoir une éducation inclusive, où les personnels et les élèves LGBT+ sont pleinement pris en compte.* »

PARTIR D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

1

POURQUOI ?

La réalisation de ce diagnostic est un moyen de sensibiliser l'ensemble de l'équipe aux enjeux de l'égalité entre les filles et les garçons et de la lutte contre le sexisme et les LGBTQIAphobies. **Cette phase de diagnostic, par la réflexion et la mobilisation qu'elle suscite, constitue une première étape en soi.**

2

QUI IMPLIQUER ?

Il est important que **l'ensemble de l'équipe éducative** y participe : enseignant-es, personnels de la vie scolaire, personnels de santé et de service social, PSY-EN. **Les élèves** y sont associé-es, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs représentant-es.

3

COMMENT PROCÉDER ?

Les éléments sont collectés sur la base de **données genrées** (disponibles) et d'observations individuelles et collectives, et discutées et analysées avec l'ensemble de l'équipe.

CLIMAT ET VIE SCOLAIRES

| INDICATEURS À COLLECTER | LES QUESTIONS À SE POSER | OUTILS UTILES |
|--|--|--|
| <p>% DES FILLES/GARÇONS / Autrices/auteurs d'incidents / Victimes d'incidents</p> <p>PART DES INCIDENTS À CARACTÈRE SEXISTE</p> <p>PART DES INCIDENTS À CARACTÈRE LGBTQIAPHOBE</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Y a-t-il des difficultés de repérage de ces incidents ? <input type="checkbox"/> Les personnels sont-ils formés sur les violences sexistes et LGBTQIaphobes ? <input type="checkbox"/> Constatez-vous des insultes à caractère sexiste ou LGBTQIaphobe ? <input type="checkbox"/> Adaptez-vous une stratégie face aux propos sexistes ou LGBTQIaphobes ? <input type="checkbox"/> Le règlement intérieur prend-il en compte les propos, les comportements sexistes ou LGBTQIaphobes ? <input type="checkbox"/> Les ressources vers lesquelles sont orienté-es les élèves victimes de violences pour une écoute, des conseils et un accompagnement sont-elles identifiées sur le territoire ? | <p>Éric Debarbieux (dir.), <i>Les violences sexistes à l'école, Une oppression viriliste</i>, Observatoire européen de la violence à l'école, 2018. www.nogynophobie.org/media/rapport-violences-sexiste-ecole-2018.pdf</p> <p><i>Comportements sexistes et violences sexuelles. Prévenir, repérer et agir</i>, 2020. cache.media.eduscol.education.fr/file/Protection_de_l'enfance/12/4/Guide_comportements-sexistes-violences-sexuelles_2019_1285124.pdf</p> <p>Guide <i>Violences sexuelles : Prise en charge et prévention en milieu scolaire</i>, DSDEN 93, CD 93, DRDFE, 2011. www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/IMG/pdf/Guide_violences_sexuelles_2010_2011.pdf</p> <p><i>Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les collèges et les lycées</i>, Ministère de l'Éducation nationale, 2015. www.education.gouv.fr/media/96064/download</p> <p>Cartographie des dispositifs d'accueils des femmes victimes de violences. orientationviolences.hubertine.fr</p> <p>Exposition « <i>Lutter contre les cyberviolences sexistes et sexuelles</i> », Centre Hubertine Auclert, 2022. www.centre-hubertine-auclert.fr/exposition/exposition-lutter-contre-les-cyberviolences-sexistes-et-sexuelles</p> |
| <p>% DES FILLES/GARÇONS ayant reçu des sanctions, classées selon leur motif</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les motifs des sanctions sont-ils différents pour les filles et pour les garçons ? <input type="checkbox"/> Les choix vestimentaires des élèves font-ils polémique dans l'établissement ? <input type="checkbox"/> Font-ils l'objet d'une réglementation ? | <p>Sylvie Ayrat, <i>La Fabrique des garçons, sanctions et genre au collège</i>, 2010.</p> |
| <p>% DES FILLES/GARÇONS représentant-es des élèves</p> <p>ACTIONS MENÉES par les élèves</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les fonctions des délégué-es sont-elles paritaires ? <input type="checkbox"/> Des actions spécifiques pour l'égalité et contre les violences de genre sont-elles menées par les élèves élu-es ou membres de groupes spécifiques ? | <p><i>Pour l'égalité, la diversité, Contre les discriminations et violences de genre, Mon CVL s'engage ! Guide de démarrage</i>, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2020. cache.media.eduscol.education.fr/file/MDE/23/3/Guide_Egalite_Mon_CVL_s_engage_(juillet_2020)_VF_1329233.pdf</p> |
| <p>% DES FILLES/GARÇONS passant à l'infirmerie et motifs</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Y a-t-il une évolution ? <input type="checkbox"/> Des actions autour de la précarité menstruelle et du tabou des règles sont-elles organisées ? | <p>Exposition « <i>Sang pour sang règles</i> », Centre Hubertine Auclert, 2021. www.centre-hubertine-auclert.fr/exposition/exposition-sang-pour-sang-regles</p> |

CLIMAT ET VIE SCOLAIRES

| INDICATEURS À COLLECTER | LES QUESTIONS À SE POSER | OUTILS UTILES |
|--|---|--|
| <p>NOMBRE D' ACTIONS RELATIVES À L'ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS ET À LA LUTTE CONTRE LE SEXISME ET LES LGBTQIAPHOBIES menées dans l'établissement, dont celles inscrites dans le cadre du CESCE</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quels sont les thèmes abordés ? <input type="checkbox"/> Y a-t-il des séances d'éducation à la sexualité ? <input type="checkbox"/> Intègrent-elles de façon systématique les vécus des personnes LGBTQIA+ ? <input type="checkbox"/> Intègrent-elles une partie sur les comportements et violences sexistes et sexuelles, notamment dans les relations amoureuses ? <input type="checkbox"/> Ces actions sont-elles relayées dans les enseignements ? | <p>Cartographie des associations travaillant sur l'égalité femmes-hommes en Île-de-France. asso-idf.hubertine.fr</p> <p>Les campagnes de sensibilisation du Centre Hubertine Auclert. www.centre-hubertine-auclert.fr/nos-campagnes-de-sensibilisation</p> <p>Les ressources « <i>Non au Harcèlement</i> ». www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/</p> <p>Les rapports et guides du Centre Hubertine Auclert : / Rapport <i>Ensemble, Vaincre l'inceste et s'en Affranchir - Vers un plan d'action régional pour prévenir l'inceste, mieux protéger et accompagner les victimes</i>, 2021. www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/rapport-ensemble-vaincre-l-inceste-et-s-en-affranchir / Rapport <i>Mieux protéger et accompagner les enfants co-victimes des violences conjugales</i>, 2017 [2021]. www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/rapport-mieux-protéger-et-accompagner-les-enfants-co-victimes-des-violences-conjugales-2017 / Guide <i>Accompagner et protéger les mineures en situation prostitutionnelle ou en risque de l'être</i>, 2022. www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/guide-accompagner-et-protéger-les-mineures-en-situation-prostitutionnelle-ou-en-risque-de-l</p> <p>Grilles d'auto-évaluation sur les questions LGBT, Académie de Créteil, 2022. www.egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/spip.php?article665</p> |
| <p>FORMATION DES PERSONNELS sur les enjeux liés aux élèves LGBTQIA+</p> <p>ACTIONS PRÉVUES ET MENÉES pour mieux accueillir les élèves trans</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les personnels de l'établissement sont-ils formés sur les questions qui concernent les élèves LGBTQIA+ ? <input type="checkbox"/> Des personnes-ressource pour parler de transidentité et/ou d'orientations sexuelles non-hétérosexuelles sont-elles identifiables dans l'établissement ? <input type="checkbox"/> Si oui, à quelle fréquence ces personnes sont-elles consultées par les élèves ? <input type="checkbox"/> Quels types d'accompagnements sont prévus en cas d'annonce de la transition d'un-e élève ? <input type="checkbox"/> Le cas échéant, quel bilan tirez-vous de l'accompagnement d'élèves dans le cadre de leur transition de genre ? | <p><i>Prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les collèges et les lycées.</i> Vademecum. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2019. eduscol.education.fr/document/22318/download</p> <p>Circulaire MENE2128373C du 29 septembre 2021 pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire. www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo36/MENE2128373C.htm</p> |

CLIMAT ET VIE SCOLAIRES

| INDICATEURS À COLLECTER | LES QUESTIONS À SE POSER | OUTILS UTILES |
|---|---|--|
| <p>PRÉSENCE D'UNE ANALYSE DES ESPACES SCOLAIRES AU PRISME DU GENRE</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quelles réflexions ont été menées avec les élèves sur les espaces scolaires (notamment les espaces récréatifs, toilettes et vestiaires) au prisme du genre ? <input type="checkbox"/> Quels impacts (nouveaux aménagements, changements d'usages) ont eu ces réflexions ? | <p>Guide <i>Les espaces scolaires du secondaire au prisme du genre</i>, Centre Hubertine Auclert 2022. www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/genre-et-espaces-scolaires-def-web.pdf</p> |

ORIENTATION ET RÉUSSITE SCOLAIRES

| INDICATEURS À COLLECTER | LES QUESTIONS À SE POSER | OUTILS UTILES |
|--|--|--|
| <p>% DES FILLES / GARÇONS / de réussite aux examens / d'absentéisme / de décrochage scolaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quelle lecture liée au genre fait-on de ces ratios ? | <p><i>Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur</i>, 2022. www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2022-340445</p> <p>Sylvie Ayrat, <i>La Fabrique des garçons, sanctions et genre au collège</i>, 2010.</p> <p>Pierre-Yves Bernard et Christophe Michaud, « Pourquoi les filles décrochent-elles ? L'effet du genre sur l'expérience du décrochage scolaire », <i>Éducation & Formations</i>, 2018, n°96, pp. 97-110. lyceehenaff.fr/IMG/pdf/depp-ef96-2018-egalite-filles-garcons-femmes-hommes-systeme-educatif_905789-2.pdf</p> |
| <p>% DES FILLES / GARÇONS dans les différentes voies de formation, séries et spécialités choisies</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Y a-t-il des écarts entre les filles et les garçons dans le choix des voies de formations, séries et/ou spécialités ? Reflètent-ils des choix d'orientation traditionnellement masculins et féminins ? <input type="checkbox"/> Quelle analyse des choix d'orientation des filles et des garçons ? <input type="checkbox"/> Y a-t-il des actions d'éducation à l'orientation, de sensibilisation à l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons ? <input type="checkbox"/> Quelles actions sont mises en place pour favoriser la mixité dans le choix des voies de formation, séries ou spécialités ? <input type="checkbox"/> Adopte-t-on les mêmes critères en matière de décisions d'orientation en conseils de classe ? | <p>Françoise Vouillot, <i>Orientation scolaire et discriminations : quand les différences de sexe masquent les inégalités</i>, Documentation Française, mai 2011.</p> <p><i>Les freins à l'accès des filles aux filières informatiques et numériques du lycée</i>, Centre Hubertine Auclert, 2022. www.centre-hubertine-auclert.fr/article/publication-de-l-etude-les-freins-a-l-acces-des-filles-aux-filieres-informatiques</p> <p>Exposition « <i>Tous les métiers sont mixtes</i> », Les éditions du 8 mars. www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/exposition-tous-les-metiers-sont-mixtes</p> <p>Exposition « <i>Mixité des métiers, au-delà des préjugés</i> », Créations omnivores. www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/exposition-mixite-des-metiers-au-dela-des-prejuges</p> <p>Ressources de l'ONISEP. https://www.onisep.fr/equipes-educatives/Egalite-filles-garcons</p> <p>La campagne <i>#MaVoieMonChoix</i> du Centre Hubertine Auclert, 2022. www.centre-hubertine-auclert.fr/article/mavoie-monchoix-stop-aux-idees-recues-sur-l-orientation-scolaire-des-filles-et-des-garcons</p> |

ENSEIGNEMENTS ET VIE EN CLASSE

| INDICATEURS À COLLECTER | LES QUESTIONS À SE POSER | OUTILS UTILES |
|---|---|--|
| <p>ANALYSE DES PRATIQUES EN CLASSE</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les enseignant-es sont-ils et elles formé-es sur la prise en compte des biais de genre dans leurs pratiques professionnelles ? <input type="checkbox"/> Comment la parole est-elle répartie entre les filles et les garçons ? <input type="checkbox"/> Y a-t-il des différences d'appréciation dans les observations sur les copies et le bulletin scolaire entre les filles et les garçons ? <input type="checkbox"/> Les termes sont-ils féminisés dans les consignes et les enseignements ? | <p>Naïma Anka Idriss, Fanny Gallo et Gaël Pasquier, <i>Enseigner l'égalité filles-garçons</i>, 2018.</p> <p>Grille d'observation des relations de genre dans la classe (Créteil). www.egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/spip.php?article136</p> <p>Hugues Demoulin et Céline Daniel, <i>Bulletins scolaires et orientation au prisme du genre</i>, 2013. journals.openedition.org/osp/4168</p> <p>Éliane Viennot, <i>Le langage inclusif : Pourquoi, Comment</i>, Éditions iXe, 2018.</p> |
| <p>PLACE DE LA QUESTION DU GENRE ET DE L'ÉGALITÉ DANS LES ENSEIGNEMENTS</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quelles disciplines ? <input type="checkbox"/> Comment ? <input type="checkbox"/> Y a-t-il des besoins de formation ? <input type="checkbox"/> L'égalité entre les filles et les garçons et la lutte contre le sexisme et les LGBTQIAphobies sont-ils des thèmes pris en compte dans les dispositifs transversaux ? <input type="checkbox"/> Existe-t-il des activités d'éducation aux médias qui incluent une sensibilisation aux stéréotypes sexistes et LGBTQIAphobes ? <input type="checkbox"/> Si certaines classes participent à des dispositifs culturels (comme collèges au cinéma, lycées au cinéma), l'analyse des productions culturelles inclut-elle un questionnement sur la représentation des femmes et des hommes, des personnes LGBTQIA+ ? | <p>Naïma Anka Idrissi, Fanny Gallot et Gaël Pasquier, <i>Enseigner l'égalité filles-garçons</i>, 2018.</p> <p>Gabrielle Richard, <i>Hétéro, l'école ? Plaidoyer pour une éducation antioppressive à la sexualité</i>, Les éditions du remue-ménage, 2019.</p> <p>Martine Reid (dir.), <i>Femmes et littérature. Une histoire culturelle</i>, Paris, Gallimard « Folio », 2020, 2 volumes.</p> <p>Djamila Belhouchat, Céline Bizière, Michèle Idels et Christine Villeneuve, <i>Des femmes en littérature, 100 textes d'écrivaines à étudier en classe</i>, Paris, Belin et Éditions des femmes, 2018.</p> <p>Site <i>Genrimages</i> du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir. www.genrimages.org/plateforme/?q=genrimages/accueil</p> <p>Plateforme « <i>Matilda, Vivre l'égalité, des vidéos pour le plaisir d'apprendre</i> ». matilda.education</p> <p>Site internet svt-egalite.fr</p> |
| <p>CRITÈRES DE CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les critères de choix des manuels scolaires prennent-ils en compte l'analyse des stéréotypes sexistes ? <input type="checkbox"/> Comment exploiter un manuel scolaire en levant les stéréotypes sexistes ? | <p>Centre Hubertine Auclert, <i>Faire des manuels scolaires des outils de l'égalité</i>, 2014 [2020]. www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/cha-guide-manuels-scolaires-maj2020web.pdf</p> |
| <p>NOMBRE DE RESSOURCES DISPONIBLES AU CDI pour les élèves et les enseignant-es sur la question du genre et de l'égalité</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quels sont les critères de choix ? <input type="checkbox"/> Comment les ressources sur la question du genre et de l'égalité sont-elles mises en valeur dans le CDI ? | <p>Bibliographies indicatives à destination des CDI des collèges et lycées. www.centre-hubertine-auclert.fr/les-malles-pour-l-egalite</p> |

INTÉGRER LES ENJEUX DE

L'ÉGALITÉ FILLES=GARÇONS ET LA LUTTE CONTRE LE SEXISME ET LES LGBTQIAPHOBIES

DANS LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

UTILISER DES LEVIERS D'ACTION

S'APPUYER SUR LES CADRES EXISTANTS :

- Le CESCE ;
- Le règlement intérieur ;
- Les programmes scolaires et les entrées disciplinaires ;
- Le plan de lutte contre le harcèlement scolaire ;
- Le parcours citoyen ;
- Le parcours Avenir ;
- Le conseil de vie lycéenne/collégienne ;
- Le projet d'établissement...

CRÉER DE NOUVEAUX CADRES :

- Jours banalisés ;
- Construction d'un protocole de traitement des situations de violences sexistes et LGBTQIAPHOBES.

S'INSCRIRE DANS DES ACTIONS NATIONALES ET ACADEMIQUES

- Le concours national « *Non au harcèlement* » qui inclut un prix contre le harcèlement sexiste et sexuel ;
- Les concours d'affiches pour **lutter contre les violences faites aux femmes et contre les LGBTQIAPHOBIES**, organisés par la mission Égalité du rectorat de Créteil ;
- Le concours « *Zéro Cliché* » pour l'égalité filles-garçons, initié par le CLEMI ;
- Le concours « *Ton podcast pour l'égalité* » (14-18 ans), du Centre Hubertine Auclert et ONU Femmes France ;
- Le concours vidéo « *Buzzons contre le sexisme* » (15-25 ans), de l'association Télédebout ;
- Les **Trophées de l'Égalité** de l'association Elles bougent.

LES POINTS DE VIGILANCE

- Veiller à ce que les actions menées soient articulées avec les enseignements.
- Assurer leur pérennité au sein du projet d'établissement.

PROPOSER DES ÉVÉNEMENTS LORS DES DATES-CLÉS

Intégrer l'égalité **FILLES/GARÇONS** et la lutte contre **LE SEXISME ET LES LGBTQIAPHOBIES** dans l'ensemble des actions de l'établissement et dans les grands événements : forum sur l'orientation, fête de la science, programme culturel, journées du patrimoine et du matrimoine, semaine de la presse...

- **24 JANVIER**
Journée internationale du sport féminin
- **8 MARS**
Journée internationale des droits des femmes
- **28 MARS**
Journée mondiale contre l'endométriose
- **17 MAI**
Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie
- **28 MAI**
Journée internationale de l'hygiène menstruelle
- **JUIN**
Mois des fiertés LGBTQIA+
- **11 OCTOBRE**
Journée internationale de la fille
- **25 NOVEMBRE**
Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

JOURNÉES DE VISIBILITÉ

- **31 MARS**
Trans
- **6 AVRIL**
Asexuelle
- **26 AVRIL**
Lesbienne
- **23 SEPTEMBRE**
Bisexuelle
- **26 OCTOBRE**
Intersexe

© Progress Pride de Valentino Vecchiotti (2021).

SE FORMER

En Île-de-France, chaque **plan académique de formation** prévoit des stages spécifiques sur ce sujet, y compris des formations personnalisées en établissement. **Le Centre Hubertine Auclert** propose des formations pour les professionnel·les de l'éducation. Des ressources sont également disponibles sur **Eduscol** et **Canopé**.

DES CONTACTS UTILES

Les référent-es académiques

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Mission égalité filles et garçons et lutte contre l'homophobie

- egalite-filles-garcons@ac-creteil.fr
- Iacovina Sclavou
iacovina.sclavou@ac-creteil.fr
- Estève Aubouër
esteve.aubouer@ac-creteil.fr
- Stefanie Papke
stefanie.papke@ac-creteil.fr

ACADÉMIE DE PARIS

Mission égalité filles et garçons

- egalite-fille-garcon@ac-paris.fr
- Valérie Vidal
valerie.vidal@ac-paris.fr
- Hélène Combel
helene.combel@ac-paris.fr
- Yann Egly
yann.egly@ac-paris.fr
- Isabelle Fride
isabelle-lea.fride@ac-paris.fr

Observatoire de prévention et de lutte contre les discriminations anti-LGBT+

- observatoire-discriminationsLGBT@ac-paris.fr
- Audrey Gelman
audrey.gelman@ac-paris.fr

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Mission égalité filles et garçons

- mission-egalite@ac-versailles.fr
- Beatriz Beloqui
beatriz.beloqui@ac-versailles.fr
- Sarah Viseux
sarah.viseux@ac-versailles.fr

Le réseau des référent-es académiques partout en France

eduscol.education.fr/1636/reseau-des-charges-de-mission-academique-egalite-filles-garcons

La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Préfecture de Région Île-de-France

drdf-idf@paris-idf.gouv.fr

01 82 52 43 10

Le Centre Hubertine Auclert

Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes

contact@hubertine.fr

01 84 74 13 80

L'ÉGALITÉ FILLES=GARÇONS ET LA LUTTE CONTRE LE SEXISME ET LES LGBTQIAPHOBIES

La version initiale de ce document a été conçue en 2012 dans le cadre du groupe de travail de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons. Ce mémento a été mis à jour en 2022.

